Kit Hygiène : tous les suivis et supports existants

Bibliothèque de travail complète, classée par besoin. Imprimez seulement les rubriques adaptées à votre activité : les chapitres particuliers ne sont pas obligatoires pour tous.

Les informations d'équipement sont renseignées une fois, les mesures/opérations par lignes. Horaires et fréquences selon le site ; aucune mesure ou conformité préremplie.

Les seuils, durées et critères sont à reprendre d'une règle applicable et validée, du GBPH métier ou du PMS du site. La présence d'un document ne valide pas un procédé.

Les documents d'incident, santé et équipe restent des fiches vierges à conserver confidentiellement une fois renseignées. Ne mettre aucune donnée personnelle dans une démonstration publique.

Les affiches historiques à valeurs chiffrées ont une page de contexte : ne les affichez que si ces critères s'appliquent effectivement au site. Les modèles DGAL2021-753 proviennent d'un guide pour petites collectivités.

Réutilisation des sources CleanChef uniquement ; aucun document concurrent copié. Plusieurs accès peuvent retrouver les mêmes données ; ce kit ne crée aucun second moteur ou registre backend.

Version privée non publiée. L'ancienne sélection de neuf pages ne couvrait pas tous les suivis et reste archivée.

Annexe supports PMS attendus

Uniquement pour l'activité, la zone ou le module concernés ; le responsable adapte au GBPH et au PMS du site.

Règle/GBPH applicable : _____ Site / période : _____

Champs source - panneau 1/2. Même numéro de ligne = même opération.

Ligne	Activité / périmètre du site	Procédures adaptées	Registres et dates	PND prévu	Nettoyages réellement effectués	Écarts et actions vérifiées	Traçabilité / documents
1							
2							
3							
4							

Champs source - panneau 2/2. Même numéro de ligne = même opération.

Ligne	Formation / maintenance	Preuves présentes / manquantes	Responsable / date de revue
1			
2			
3			
4			

Annexe diagrammes PMS/HACCP

Uniquement pour l'activité, la zone ou le module concernés ; le responsable adapte au GBPH et au PMS du site.

Règle/GBPH applicable : _____ Site / période : _____

Champs source - panneau 1/1. Même numéro de ligne = même opération.

Ligne	Diagramme / activité	Version / date	Source ou règle applicable	Responsable de vérification	Preuve / emplacement	Écart ou action	État à confirmer
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							

Registre revue PMS

Uniquement pour l’activité, la zone ou le module concernés ; le responsable adapte au GBPH et au PMS du site.

Règle/GBPH applicable : _____ Site / période : _____

Champs source - panneau 1/2. Même numéro de ligne = même opération.

Ligne	Version	Date revue	Motif	Responsable	Points modifies	Decision	Signature / validation
1							
2							
3							
4							

Champs source - panneau 2/2. Même numéro de ligne = même opération.

Ligne	Prochaine revue prevue	Preuve / commentaire
1		
2		
3		
4		

Conduite à tenir en cas de cabossage d'une conserve métallique

Condition : conserve, boîte, boite. Vérifier le procédé effectivement utilisé et son PMS. Référence documentaire DGAL2021-753 conçue pour petites collectivités ; pas une règle universelle de restauration commerciale.

Règle/GBPH applicable : _____ Site / période : _____

Champs source - panneau 1/2. Même numéro de ligne = même opération.

Ligne	Produit	Lot	Type de déformation	Zone impactée	Décision	Action	Responsable
1							
2							
3							
4							

Champs source - panneau 2/2. Même numéro de ligne = même opération.

Ligne	Preuve
1	
2	
3	
4	

Maintien et distribution

Uniquement pour l’activité, la zone ou le module concernés ; le responsable adapte au GBPH et au PMS du site. Référence documentaire DGAL2021-753 conçue pour petites collectivités ; pas une règle universelle de restauration commerciale.

Règle/GBPH applicable : _____ Site / période : _____

Champs source - panneau 1/2. Même numéro de ligne = même opération.

Ligne	Produit/service	Mode	Date/heure	Température	Règle PMS	Résultat	Action corrective
1							
2							
3							
4							

Champs source - panneau 2/2. Même numéro de ligne = même opération.

Ligne	Opérateur
1	
2	
3	
4	

Planification de la vérification du PMS

Uniquement pour l’activité, la zone ou le module concernés ; le responsable adapte au GBPH et au PMS du site. Référence documentaire DGAL2021-753 conçue pour petites collectivités ; pas une règle universelle de restauration commerciale.

Règle/GBPH applicable : _____ Site / période : _____

Champs source - panneau 1/2. Même numéro de ligne = même opération.

Ligne	Élément PMS	Méthode de vérification	Fréquence	Responsable	Date prévue	Date réalisée	Résultat
1							
2							
3							
4							

Champs source - panneau 2/2. Même numéro de ligne = même opération.

Ligne	Action d'amélioration
1	
2	
3	
4	

Contrôle des marchandises à réception

Uniquement pour l’activité, la zone ou le module concernés ; le responsable adapte au GBPH et au PMS du site.

Règle/GBPH applicable : _____ Site / période : _____

Champs source - panneau 1/2. Même numéro de ligne = même opération.

Ligne	Fournisseur	Bon de livraison	Date/heure	Produit/lot	DLC/DDM	Température si applicable	Véhicule
1							
2							
3							
4							

Champs source - panneau 2/2. Même numéro de ligne = même opération.

Ligne	Emballage	Décision	Réserve/refus	Opérateur
1				
2				
3				
4				

Référencement et suivi fournisseurs

Uniquement pour l’activité, la zone ou le module concernés ; le responsable adapte au GBPH et au PMS du site. Référence documentaire DGAL2021-753 conçue pour petites collectivités ; pas une règle universelle de restauration commerciale.

Règle/GBPH applicable : _____ Site / période : _____

Champs source - panneau 1/2. Même numéro de ligne = même opération.

Ligne	Fournisseur	Familles produits	Coordonnées	Agrément/identification si applicable	Documents	Évaluation	Incidents
1							
2							
3							
4							

Champs source - panneau 2/2. Même numéro de ligne = même opération.

Ligne	Statut	Date de revue
1		
2		
3		
4		

Carte des preuves DDPP

Uniquement pour l’activité, la zone ou le module concernés ; le responsable adapte au GBPH et au PMS du site.

Règle/GBPH applicable : _____ Site / période : _____

Ce support visuel n’est ni un relevé réalisé ni une règle universelle. Vérifier les nombres et consignes avec le responsable avant affichage. Le PDF original suit cette page de contexte.

CleanChef

Carte des preuves DDPP

DDPP

Identification
Disponible

PMS
Attendu

PND
À renseigner

Températures
Non concerne

Réceptions
Disponible

Traçabilité
Attendu

Non-conformités
À renseigner

Retrait-rappel
Non concerne

TIAC
Disponible

Analyses
Attendu

Documents
À renseigner

Archives
Non concerne

Disponible · Attendu · À renseigner · Non concerne

Mention
Un support documentaire ne vaut pas preuve terrain sans enregistrement reel.